

PROJET DE TERRITOIRE

2021 - 2030

Angles-sur-l'Anglin, Antran, Archigny, Availles-en-Châtellerault. Bellefonds. Bonneuil-Matours. Buxeuil. Cenon-sur-Vienne, Cernay, Châtellerault, Chenevelles. Colombiers. Coussav-les-Bois. Dangé-Saint-Romain, Doussay, Ingrandes-sur-Vienne. Leigné-les-Bois. Leigné-sur-Usseau, Lencloître. Lésianv-sur-Creuse. Leuanv. Mairé. Mondion. Monthoiron. Naintré. Orches. Les Ormes, Ouzilly, Oyré, Pleumartin, Port-de-Piles. La Roche-Posav. Saint-Christophe. Saint-Genest-d'Ambière. Saint-Gervais-les-Trois-Clochers. Saint-Rémy-sur-Creuse. Savigny-sous-Fave. Scorbé-Clairvaux, Senillé Saint-Sauveur. Sériany, Sossay, Thuré, Usseau. Vaux-sur-Vienne. Vellèches. Vica-sur-Gartempe. Vouneuil-sur-Vienne

GRAND CHÂTELLERAULT

COMMUNAUTÉ





ÉDITO

En 2018, nous avions formalisé notre projet de territoire à l'échelle de « Grand Châtellerault », impliquant la Communauté d'Agglomération et les 47 communes qui la composent.

Ce projet avait permis, collectivement, d'établir et de formaliser nos ambitions et nos priorités pour le territoire : une trajectoire et une feuille de route. Pour autant, nous avions précisé que ce projet n'était pas un cadre figé mais un processus de travail, une démarche ayant vocation à s'enrichir et à s'adapter.

La mise en place des nouvelles équipes municipales et communautaires suite aux élections locales de 2020, la prise en considération des impacts actuels et futurs de la crise sanitaire que nous traversons ou encore la montée en puissance des enjeux écologiques et énergétiques nous ont incité à actualiser ce projet *.

Ce travail a donc été réalisé durant le printemps 2021. Il a suscité une implication importante des élus du territoire, communaux et communautaires : enquête, séminaire, ateliers thématiques de travail ...

Notre projet commun, (re)débattu, conforté sur certaines propositions, amendé sur d'autres, constitue donc le cadre de référence de notre action publique locale pour le mandat en cours. Avec plus d'insistance encore, il souligne :

« l'enjeu d'affirmer » notre attractivité en travaillant d'abord sur nos propres ressources alors même que la crise sanitaire souligne avec force des aspirations émergentes pour un cadre de vie et de travail alternatif aux logiques métropolitaines,

« l'enjeu, bien sûr, d'accompagner » avec volontarisme les transitions énergétiques et écologiques, d'en faire une force pour notre territoire, un marqueur identitaire et un levier de développement économique

« l'enjeu de promouvoir la proximité », non pas comme un repli mais comme un facteur de cohésion. Le renforcement de nos cœurs de bourgs et cœurs de villes est une traduction de cette trajectoire partagée.

Encore une fois ce projet se veut vivant et évolutif. Il est une invitation à une animation collective de notre territoire.

Jean-Pierre Abelin Président de Grand Châtellerault

Vice-Président de Grand Châtellerault

Christan Michaud



Coeur de ville - Photo Nicolas Mahu



Grue - Photo Nicolas Mahu

^{*} Démarche engagée entre mars et juillet 2021, coordonnée par Olivier Mainard, Responsable des Affaires Générales et accompagnée par NTC (Thierry Dubus et Claude Glaz)

NOS « FONDAMENTAUX », Quelques grands principes

Ces principes caractérisent le sens de notre projet et l'esprit dans lequel nous envisageons de le mettre en œuvre



- · La valorisation de nos talents
- Une ouverture à 360° et une culture de la coopération
- L'espace d'une vie : une offre de vie et de travail alternative à la métropolisation

NOTRE ORGANISATION

- Une articulation accrue entre communes et GC dans la détermination et la mise œuvre des politiques locales
- Le renforcement des fonctions d'animation du territoire



NOTRE COHÉSION

· Des bassins de vie distincts

La promotion de la proximité
La (re)dynamisation de nos

centre-villes & centre-bourgs

· La complémentarité de

l'urbain et du rural

et articulés

L'ARMATURE GÉNÉRALE

DE NOTRE PROJET DE TERRITOIRE

Nos politiques prioritaires, 10 chantiers de travail

- LA RELANCE ET L'ANIMATION ÉCONOMIQUE
 - Anticiper et accompagner les mutations et les opportunités économiques ; soutenir l'emploi et la formation
- 2 L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE Promouvoir la transition énergétique et écologique
- 3 LA MUTATION NUMÉRIQUE

Accompagner la transformation numérique du territoire par un projet ambitieux et adapté

- 4 LA VALORISATION DE NOS PATRIMOINES
- Valoriser et mailler les ressources patrimoniales et touristiques de notre territoire
- 5 L'ACCOMPAGNEMENT DES MOBILITÉS

Développer et promouvoir un bouquet diversifié d'offres de mobilité

- **6** UNE OFFRE RÉSIDENTIELLE ET URBAINE DIVERSIFIÉE
 - Déployer une offre résidentielle diversifiée et un cadre de vie attractif
- L'ACCOMPAGNEMENT DU « BIEN GRANDIR » ET DU « BIEN VIEILUR » Harmoniser, qualifier et mailler les prestations proposées sur le territoire; porter un projet éducatif; promouvoir la notion de parcours
- **8** L'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS ET L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE Qualifier et mailler les conditions d'accueil et d'accompagnement
- **9** L'ANIMATION D'UN PROJET DE SANTÉ PARTAGÉ
 Permettre le déploiement de l'offre de soins et promouvoir la santé « environnementale »
- 1 0 LA DIFFUSION SPORTIVE ET CULTURELLE

Faire de la culture et du sport des leviers de lien social et d'attractivité



Quelques leviers d'intervention ...

- Stratégie et outils de marketing (action engagée
 Stratégie et outils de communication interne
 (à parfaire et développer)
- Réseaux d'ambassadeurs (réseaux économiques réseaux de la coopération décentralisée...)





L'espace d'une vie : une offre de vie et de travail alternative à la métropolisation

Notre projet vise à proposer une qualité de vie « globale », à taille humaine : une qualité de vie rendue possible par des prestations et des services de proximité, accessibles, exigeants et adaptés aux besoins de tous les âges de la vie ; rendue possible aussi par une connexion étroite et quotidienne à un environnement et à des patrimoines naturels et urbains de grande qualité ; rendue enfin possible par la capacité du territoire à susciter et à accompagner l'initiative locale en valorisant notre culture de l'entrepreunariat.

La valorisation de nos talents

« Terre d'industrie et d'entreprenariat », « Terre d'eau et de bien-être », « L'innovation et l'accompagnement numérique » ... notre territoire a des atouts nombreux et diversifiés ; pour y vivre bien ; pour y développer des activités compétitives. Nous devons le faire savoir et donc promouvoir une image positive et valorisante ...

Nous entendons valoriser nos « talents » et nos succès... et ils sont nombreux!

Une ouverture à 360° et une culture de la coopération

Si notre territoire est un bassin de vie et de travail cohérent, nous portons l'ambition de l'ouverture et des partenariats, à toutes les échelles et en valorisant :

- les flux importants sur un axe Paris-Bordeaux qui se renforcent, mais aussi entre Val de Loire et Massif Central,
- notre ancrage métropolitain à Tours et à Poitiers
- notre culture de la coopération décentralisée et des partenariats internationaux.

La complémentarité de l'urbain et du rural

Grand Châtellerault est un territoire urbain ET rural. Nous revendiquons cette dualité ; elle contribue à la qualité de vie que nous souhaitons promouvoir. Faire vivre la complémentarité de l'urbain et du rural exige de travailler sur le maillage de notre armature urbaine et villageoise, de promouvoir et d'organiser la diffusion/accessibilité des services, de structurer des filières économiques sur l'ensemble du territoire.



Des bassins de vie distincts et articulés

L'organisation urbaine, économique et sociale de notre territoire doit s'appuyer sur une articulation efficace de différentes polarités. Il s'agit de renforcer les fonctions de Châtellerault (santé, enseignement, offre culturelle, commerce spécialisé, etc.) et d'assurer leur accessibilité et/ou diffusion sur l'ensemble du territoire de Grand Châtellerault. Complémentairement, nous devons structurer des bassins de vie en capacité d'assurer une offre performante pour les services intermédiaires.

NOS « FONDAMENTAUX » NOTRE COHÉSION

Quelques leviers d'intervention ...

- Une approche davantage intégrée sur des grands projets transversaux et tédérateurs projet alimentaire, mobilité, transition climatique et énergétique, filières économiques...
- Les « réseaux » physiques (mobilité, numérique) et d'acteurs

La promotion de la proximité

La proximité des services est un critère majeur de la qualité de vie au quotidien. Elle exige des approches diverses et innovantes en matière de diffusion, d'organisation, d'itinérance. Elle est aussi une manière d'envisager le développement d'initiatives économiques locales (agricoles, artisanales, etc.). Dans une acception immatérielle, elle est enfin une valeur que nous portons : proximité entre collectivités et citoyens, entre acteurs locaux ...

La requalification et la redynamisation de nos centrevilles & centre-bourgs

Quelle qu'en soit la taille, nous devons faire en sorte que nos cœurs de villes et cœurs de bourgs soient les plus attractifs possible. Ils doivent être des lieux de vie, de liens sociaux, de services et d'activités. Cette ambition, à caractériser bien sûr selon les situations, exige de travailler sur la rénovation des logements, les espaces publics, l'animation commerciale et de services, l'accueil d'activités économiques ...





Une articulation accrue entre communes et GC dans la détermination et la mise œuvre des politiques locales

Le projet de territoire ambitionne d'organiser au mieux l'action publique locale pour qu'elle soit la plus efficace et la plus harmonieuse possible. De fait, le projet engage de manière concertée et solidaire Grand Châtellerault et les 47 communes qui composent l'agglomération.

Sur la base d'une vision partagée et volontariste du développement de notre territoire, nous devons bâtir une organisation structurée définissant « le meilleure niveau pour agir ». C'est le sens de ce projet et c'est le sens du « pacte de gouvernance » qui vient d'être formalisé. il décrit notamment l'ensemble des outils de coopération qui va être promu, au delà même du partage de compétences : instances renouvelées de dialogue, de travail et de pilotage ; implication accrue de l'ensemble des élus du territoire ; développement des dispositifs de mutualisation ; approche pragmatique de la territorialisation de certaines compétences et politiques.

Le renforcement des fonctions d'animation du territoire

Notre projet s'envisage comme un cadre de mobilisation des citoyens, des associations, des entreprises, de tous les acteurs qui, par leurs engagements et leurs actions, contribuent à la valorisation du territoire, à la qualité de vie sur notre territoire.

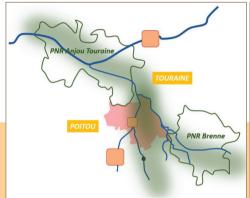
De fait, nous avons pour ambition de renforcer les fonctions d'animation du territoire par l'écoute et l'accompagnement des initiatives locales, par la structuration des démarches.

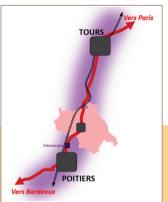
De même, il nous faut aussi renforcer les démarches et dispositifs contribuant à une communication fluide et à une dynamique participative accrue.

Quelques leviers d'intervention ...

- La promotion et la mise en œuvre du **pacte de Gouvernance**
- La perspective d'un pacte financier et fiscal renouvelé
- La refonte de l'organisation des services communautaires et des interactions plus fortes avec les services communaux
- Qualité de notre communication et des outils de participation citoyenne

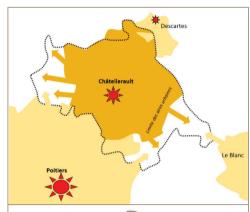


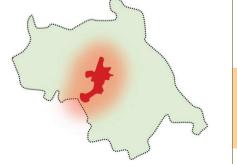




Un positionnement régional qui valorise les logiques de flux et qui interroge les relations aux bassins métropolitains de Tours et Poitiers

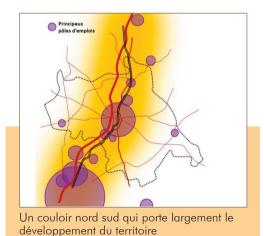
Une diffusion d'agglomération incontestée mais un territoire qui revendique une part dominante de ruralité



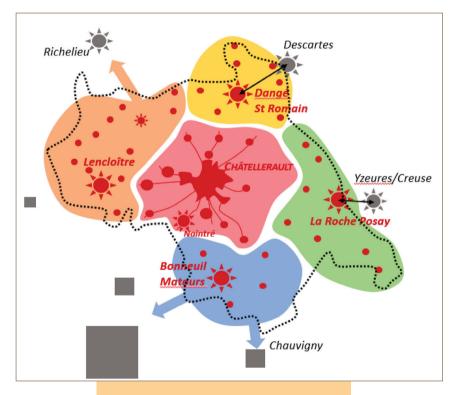


Une géographie génératrice d'identité locale

forte



EN QUELQUES CARTES ...



Une structuration territoriale de proximité



Brionne industrie Naintré - Photo Nicolas Mahu

Quelques principes pour l'action

- Une acception large du développement économique valorisant la grande palette d'activités présente sur le territoire
- Une attention particulière aux petites structures économiques qui nécessitent un accompagnement spécifique.
- Une ambition globale de renforcement de notre compétitivité territoriale en valorisant notre capacité d'innovation et nos ressources humaines
- Une collectivité réactive et surtout « pro-active » via des animations économiques renforcées
- Une évolution de notre modèle économique par l'intégration des enjeux de transitions : décarbonation de notre économie, consommer autrement et valoriser nos circuits courts

LA RELANCE

ET L'ANIMATION ÉCONOMIQUE

Anticiper et accompagner les mutations et les opportunités économiques Soutenir l'emploi et la formation

Nos engagements

- Conforter notre **positionnement industriel** par une offre foncière et immobilière attractive et un accompagnement éprouvé
- Accompagner la structuration et le développement de filières autour de l'agriculture, de l'alimentation et des circuits courts
- Accompagner le développement de **l'économie urbaine**, dans une logique de dynamisation des centre bourgs et de création de services
- Accompagner une **politique d'emploi et de formation** en adéquation avec les mutations économiques
- Contribuer à accompagner l'entrepreunariat en proposant des ressources aux créateurs et aux entreprises
- **Promouvoir le territoire** pour renforcer son attractivité économique, résidentielle et touristique

1_A

Conforter notre positionnement industriel par une offre foncière et immobilière attractive et un accompagnement éprouvé

TRAJECTOIRE À ÉCHÉANCE 2030

Les impacts économiques de la crise sanitaire et d'une manière plus générale les transitions en cours des modèles industriels (écologie industrielle, économie circulaire, etc.) nous incitent à faire évoluer notre base productive et à investir de nouvelles filières. Pour accompagner ces mutations, nous ferons évoluer nos offres foncières et immobilières à destination des entreprises afin de renforcer l'attractivité de notre territoire.

Notre priorité va au développement d'offres immobilières couplées avec des offres de services permettant l'accompagnement complet des porteurs de projet : produits diversifiés de bureaux, d'ateliers, de tiers-lieux favorisant les mutualisations et les réseaux d'innovation.

Quelques objectifs opérationnels et actions illustratives 2021/2026

- Promotion des filières industrielles « vertes » via la constitution d'un écosystème local dédié à l'hydrogène et au méthane de synthèse
- Promotion des filières industrielles « vertes » via la constitution d'un écosystème local dédié à la production industrielle de tissus à base de chanvre

1_B

Accompagner la structuration et le développement de filières autour de l'agriculture, de l'alimentation et des circuits courts

TRAJECTOIRE À ÉCHÉANCE 2030

Nous souhaitons donner davantage de valeur ajoutée locale à nos productions agricoles et fournir une alimentation saine et tracée à tous les habitants. Notre volonté de développer des circuits-courts alimentaires se traduit concrètement par l'objectif de 50% de produits locaux et 20% de produits bio dans la restauration collective publique, dès 2022.

Dans le cadre de notre projet alimentaire de territoire, il s'agira de renforcer tous les segments du système d'approvisionnement local et de garantir la mise en relation des différents acteurs : producteurs, transformateurs, distributeurs, métiers de bouche, consommateurs

Si notre secteur rural est prioritairement concerné, le pôle urbain de notre territoire offre également des perspectives de développement (agriculture urbaine, maraichage, etc.).

- Soutien aux différents maillons d'une filière locale du maraîchage (production, transformation, distribution)
- Création d'un atelier de découpe de viande
- Démarche d'agriculture périurbaine dans le cadre du dispositif national Action Cœur de Ville de Châtellerault

1c

Accompagner le développement de l'économie urbaine, dans une logique de dynamisation des centre bourgs et de création de services

TRAJECTOIRE À ÉCHÉANCE 2030

Complémentairement à nos zones d'activités économiques, nos centres-villes et nos centres-bourgs constituent des secteurs essentiels pour conforter notre développement économique : commerces, activités tertiaires, services aux entreprises, économie résidentielle, etc.

Dans la poursuite des efforts engagés de reconquête de la qualité urbaine de nos centres-villes et bourgs , nous souhaitons conforter notre commerce en l'adaptant aux nouveaux modèles de distribution et de consommation : cellules commerciales « couveuses », plateforme numérique de commerce local du type marketplace, click and collect, drive fermier, commerce itinérant, etc.

Concernant le développement tertiaire, nos efforts porteront sur des offres immobilières innovantes en y associant des offres complètes de services aux porteurs de projets : pépinières, espaces de coworking, réseau de tiers-lieu, incubateurs etc.

Quelques objectifs opérationnels et actions illustratives 2021/2026

- Création d'une pépinière de commerce et d'activités
- Étude de création d'une pépinière artisanale sur les friches SNCF
- Réalisation d'un schéma d'aménagement commercial veillant à l'équilibre entre le commerce de périphérie et le commerce de centre-ville et centre-bourg

1_D

Accompagner une politique d'emploi et de formation en adéquation avec les mutations économiques

TRAJECTOIRE À ÉCHÉANCE 2030

Les entreprises du territoire sont confrontées à des problématiques complexes de recrutement et de formation ; qui plus est dans le contexte de mutations technologiques et environnementales que nous connaissons. De fait, nous souhaitons conforter la montée en compétences de nos ressources humaines tant dans le domaine de la formation initiale que celui de la formation tout au long de la vie. En lien avec les entreprises, nous devons mieux définir nos priorités puis consolider nos partenariats avec l'Éducation nationale et la Région : promotion de l'alternance et de l'apprentissage, développement de l'enseignement supérieur, démarche de promotion des métiers de l'industrie, etc.

Nous porterons une attention toute particulière à la réussite éducative de nos jeunes.

- Projet de création d'une Cité éducative
- Détection des besoins de formation dans les entreprises
- Actions de « découverte métiers »
- Démarche de prospective sur les métiers de demain



Contribuer à accompagner l'entrepreunariat en proposant des ressources aux créateurs et aux entreprises

TRAJECTOIRE À ÉCHÉANCE 2030

Nous souhaitons conforter notre rôle d'animateur économique et constituer une ressource clairement identifiée pour les entreprises et entrepreneurs locaux : accueil, écoute et orientation vers les soutiens et dispositifs mobilisables, accompagnement des réseaux économiques locaux, ...

Dans le contexte post-Covid, cette trajectoire croise le soutien aux entreprises en difficulté et un travail de fond sur l'accompagnement à la relance.

Cette approche doit concerner l'ensemble des secteurs économiques. Un effort particulier sera porté sur l'accompagnement des TPE et des nouvelles formes de création d'activités.

Quelques objectifs opérationnels et actions illustratives 2021/2026

- Poursuite de la structuration des démarches engagées visant l'accompagnement des créateurs-développeurs :

Meilleure détection des projets dormants ou émergents (travail avec les communes)

Structuration les relations avec l'ensemble des partenaires mobilisables

Clarifier du parcours de l'entrepreneur

- Travailler sur des lieux ressources performants offrant une palette complète de prestations d'ingénierie et d'accompagnement : pépinières dans différents domaines (artisanat d'art, commerce...), incubateurs...
- Travail accru sur l'Économie Sociale et Solidaire et sur la Responsabilité Sociale des Entreprises ...

1F

Promouvoir le territoire pour renforcer son attractivité économique, résidentielle et touristique

TRAJECTOIRE À ÉCHÉANCE 2030

Nous visons une stratégie globale et structurée en matière de marketing territorial, en croisant des ciblages résidentiels, économiques et touristiques. Nous tendons à privilégier une valorisation des spécificités, qui nous différencient des offres métropolitaines. Nous entendons nous appuyer sur la mobilisation d'une multiplicité de réseaux locaux et de partenariats très structurés (ambassadeurs touristiques, réseaux économiques locaux, ...).

Quelques objectifs opérationnels et actions illustratives 2021/2026

 Poursuite-amplification de la démarche de marketing territorial de Châtellerault et Grand Châtellerault



Plan velo - Photo Nicolas Mahu

Quelques principes pour l'action

- Une exemplarité des communes et de Grand Châtellerault pour promouvoir la transition écologique et énergétique auprès de tous les acteurs et habitants du territoire
- La transition énergétique et écologique : un levier de développement économique, de cohésion sociale et de santé publique
- La nécessité d'être tout à la fois stratège et très pragmatique dans les actions que nous développons

L'ADAPTATION

AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Promouvoir la transition énergétique et écologique

Nos engagements

- Établir et mettre en œuvre notre stratégie territoriale en matière de transition énergétique
- B Accompagner nos bonnes pratiques en matière de transition écologique
- C Affirmer notre stratégie locale pour une approche intégrée de la gestion de l'eau
- Poursuivre la réduction et la valorisation de nos déchets

2_A

PROJET DE TERRITOIRE

2_B

Établir et mettre en œuvre notre stratégie territoriale en matière de transition énergétique

TRAJECTOIRE À ÉCHÉANCE 2030

Notre territoire a engagé des politiques volontaristes en matière de transition énergétique et climatique, consacrées notamment par la réalisation de notre Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Nous devons désormais mettre en œuvre ce PCAET en travaillant particulièrement sur notre sobriété énergétique et le développement des énergies renouvelables.

Pour ce faire, nous devons être davantage stratège en définissant clairement et sur le long terme les énergies renouvelables que nous souhaitons valoriser et en priorisant les secteurs où nous envisageons fortement promouvoir les économies d'énergie : habitat-constructions, mobilités décarbonées (cf. « L'accompagnement des mobilités »), etc. Au-delà des bonnes pratiques des communes et de Grand Châtellerault, nous allons soutenir l'ensemble des habitants et acteurs socioéconomiques dans leurs démarches vertueuses.

Quelques objectifs opérationnels et actions illustratives 2021/2026

- Établissement d'un schéma directeur local de production d'énergies renouvelables
- Amélioration de la performance énergétique des bâtiments publics, de l'habitat privé (Maison de l'habitat), des bâtiments tertiaires et commerces
- Soutien à une solution d'approvisionnement des deux réseaux de chaleur du quartier d'Ozon à Châtellerault
- Contrat de développement des énergies renouvelables thermiques (8 Gwh en 2026)
- Établissement d'un « budget climat » de Grand Châtellerault

Accompagner nos bonnes pratiques en matière de transition écologique

TRAJECTOIRE À ÉCHÉANCE 2030

Nous souhaitons renforcer nos politiques en matière de protection et de gestion de nos milieux naturels et agricoles et de la biodiversité qui leur est associée. Les vallées qui maillent le territoire, nos espaces sensibles remarquables, notre trame bocagère sont autant d'atouts pour travailler nos continuités-connectivités écologiques mais nécessitent une approche concertée entre toutes les communes

Nous visons également le renforcement de pratiques éco-responsables exemplaires au sein de nos collectivités locales, particulièrement en matière de gestion et d'entretien de la voirie, de gestion des espaces publics et des bâtiments communaux et/ou communautaires,. Pour ce faire, l'axe privilégié est de poursuivre et d'accentuer la mise en œuvre des mutualisations de nos ressources administratives et techniques dans ces domaines.

Sur la base de l'exemplarité de nos collectivités, nous pourrons conforter nos actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement en direction des habitants de notre territoire.

- Modélisation et étude sur les fonctionnalités écologiques à la maille des communes
- Promotion des mutualisations et/ou des expertises d'usage dans la gestion écologique des espaces et équipements publics
- Mobilisation des partenaires de l'éducation à l'environnement (CPIE, Petits débrouillards) pour renforcer l'action pédagogique auprès des publics cibles ; actions de sensibilisation, par exemple dans les Résidences Autonomie
- Organisation en 2021 d'une étape du Tour de France des Objectifs de Développement Durable
- Systématisation de la récupération des eaux de piscine pour le nettoyage de la voirie ...

20

Affirmer notre stratégie locale pour une approche intégrée de la gestion de l'eau

TRAJECTOIRE À ÉCHÉANCE 2030

À travers ses compétences en matière d'alimentation d'eau potable, d'assainissement, de gestion des eaux et des milieux aquatiques, de prévention des inondations, de gestion des eaux pluviales urbaines, Grand Châtellerault dispose de prérogatives très larges en matière de gestion du grand et petit cycle de l'eau. Nous devons davantage faire valoir nos priorités locales dans le cadre des grands syndicats auxquels nous adhérons et qui gèrent ces sujets.

Au-delà des bonnes pratiques des collectivités du territoire dans la gestion écologique de leur domaine public (routes, espaces urbains, etc.), nous souhaitons également accompagner les démarches vertueuses de l'ensemble des acteurs du territoire, notamment en matière de bonnes pratiques agricoles (gestion des prairies, pratiques culturales), de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols

Quelques objectifs opérationnels et actions illustratives 2021/2026

- Accompagnement du syndicat Eaux de Vienne dans la construction d'une usine exemplaire pour le traitement de l'eau
- Modélisation et étude sur les fonctionnalités écologiques à la maille des communes
- Réalisation de plantations de haies le long des chemins ruraux

2_D

Poursuivre la réduction et la valorisation de nos déchets

TRAJECTOIRE À ÉCHÉANCE 2030

Engagés de longue date, nous souhaitons poursuivre et approfondir notre politique de réduction et de valorisation des déchets produits sur le territoire.

La très forte augmentation dans les années à venir des coûts d'enfouissement nous oblige à des résultats probants.

La mise en œuvre du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (2022-2027) et notre politique en matière d'économie circulaire fixent ces ambitions.

- Multiples actions de sensibilisation auprès des publics
- Harmonisation du système de collecte des ordures ménagères
- Réflexion sur une tarification incitative pour la collecte des déchets ménagers
- Réflexion sur une usine de valorisation énergétique des biodéchets en méthanisation
- Valorisation énergétique des déchets ultimes dans la perspective d'un écosystème industriel – production de méthane, d'hydrogène.
- Accompagnement du projet de création d'une recyclerie en lien avec l'appel à candidature de l'ADEME par TOPE 5 (Territoire Zéro Chômeurs Longue Durée)



Espace france services - Photo Nicolas Mahu

LA MUTATION NUMÉRIQUE

Accompagner la transformation numérique du territoire par un projet ambitieux et adapté

Nos engagements

- A Finaliser l'aménagement numérique de notre territoire
- **B** Favoriser **l'inclusion et l'accès au numérique** pour tous
- Renforcer la performance de **l'administration numérique** sur l'ensemble du territoire

Quelques principes pour l'action

- La connexion de tout le territoire, de ses acteurs socio-économiques et de la population aux flux d'échanges dématérialisés
- Le développement d'un écosystème numérique à l'échelle du territoire
- Le développement de l'accès de la population aux services administratifs via les offres numériques
- L'inclusion numérique pour tous
- Le numérique, outil au service de la performance du service public
- Le numérique au service du développement économique du territoire

PROJET DE TERRITOIRE

3_B

Finaliser l'aménagement numérique de notre territoire

TRAJECTOIRE À ÉCHÉANCE 2030

Notre volonté est de poursuivre le déploiement rapide du Très haut Débit sur le territoire, via la fibre optique pour les entreprises (FTTO) et les habitants (FTTH). Pour ce faire, nous proposons un plan de déploiement sur un axe Ouest-Est en lien avec les opportunités des projets d'aménagement du territoire (exemple de l'Espace France Services à Pleumartin).

Complémentairement, il s'agira de parfaire la couverture 4G/5G via un travail concertée avec les opérateurs de téléphonie mobile.

Enfin, nous affichons une forte ambition en matière de développement de réseaux intelligents – Smart City et Smartgrids, via le développement de capteurs permettant une gestion optimisée de nos services publics environnementaux (consommations d'électricité, comptage des flux de mobilité, système de prévention des crues, ...). Nos nouveaux aménagements urbains pourront utilement intégrer ces nouvelles technologies.

Quelques objectifs opérationnels et actions illustratives 2021/2026

- Suivi du déploiement de la fibre optique pour l'habitant (FTTH) à partir des données transmises par l'opérateur de réseau
- Raccordement de l'ensemble des zones d'activités économiques sur lesquelles aucun opérateur ne propose d'offres FTTO
- Déploiement d'un réseau faible consommation en relation avec les projets de territoire et les besoins de la collectivité
- Mise en place d'une gouvernance entre les différents opérateurs mobiles sur la commune centre et autres communes souhaitant un accompagnement

Favoriser l'inclusion et l'accès au numérique pour tous

TRAJECTOIRE À ÉCHÉANCE 2030

Eu égard à la rapidité et au caractère continu des évolutions technologiques, il apparait que la pratique du numérique nécessite un accompagnement de nombreux publics, sur des enjeux multiples. Nous souhaitons contribuer à cette inclusion numérique pour tous, autour de plusieurs axes de travail :

- La contribution au développement d'actions de médiation et de formation dans l'usage du numérique, proposant une offre diversifiée en termes de niveaux et d'objectifs (inclusion et accès aux droits, pratiques innovantes et expertes), de démarches d'animations collectives autour de la pratique du numérique.
- La valorisation et la qualification d'un maillage territorial de points d'accès libre aux équipements numériques : Maison France Services, tiers-lieux, réseau de lecture publique, Maisons de quartier à Châtellerault, wifi public, etc.

- Recrutement de quatre conseillers numériques par Grand Châtellerault
- Démarches ciblés d'accompagnement des publics démarche « aidants connect », formation au sein des Résidences Autonomie...
- Cf. proposition du Chantier « L'accès aux services publics et l'animation de la vie sociale : qualifier et mailler les conditions d'accueil et d'accompagnement des publics » : Maisons France Services ou autres lieux

3c

Renforcer la performance de l'administration numérique sur l'ensemble du territoire

TRAJECTOIRE À ÉCHÉANCE 2030

Les administrations locales (communales et de Grand Châtellerault) ont progressivement développé des outils numériques pour leur gestion interne et pour la gestion de la relation avec l'usager-habitant. Notre ambition est de développer un écosystème local permettant aux communes qui le souhaitent de mutualiser des moyens en ce sens.

Cet écosystème mutualisé poursuivra plusieurs objectifs complémentaires :

- Gestion de sites web avec des portails usagers
- Renforcement de la sécurité numérique et de la cybersécurité
- Déploiement de solutions dématérialisées
- Mise en place d'une stratégie autour de la donnée à partir d'une gestion améliorée des flux, de l'utilisation de la donnée et de l'ouverture des données (la data)
- Le développement d'offres de formation locales
- L'amélioration de l'emprunte écologique du numérique sur le territoire

- Création d'un écosystème de sites web cohérent pour l'agglomération et les communes souhaitant en bénéficier
- Déploiement d'une solution dématérialisée pour l'ensemble des démarches et permettre une gestion multi-canal (en ligne, mail, téléphone, courrier, présence) de toutes démarches auprès de la collectivité
- Amélioration des postes de travail & des processus internes d'arrivée et de départ des agents
- Accompagnement de tout projet de dématérialisation des directions / services, des procédures en lien avec les élus







LA VALORISATION

DE NOS PATRIMOINES

Valoriser et mailler les ressources patrimoniales et touristiques de notre territoire

Nos engagements

- Établir une stratégie de **reconnaissance**, de **gestion** et **mise en scène** de nos **patrimoines**, dans leur diversité
- Actualiser et mettre en œuvre notre projet développement touristique
- Promouvoir le territoire pour renforcer son attractivité économique, résidentielle et touristique (cf. chantier « la relance et l'animation économique)

Quelques principes pour l'action

- La valorisation de nos patrimoines dans leur diversité
- La carte du slow tourisme, du bien-être et de la santé
- Le ciblage de clientèles touristiques nationales, régionales et locales
- Le renforcement d'une réelle économie touristique
- L'évolution de notre politique d'accueil et information touristique



4_A

Établir une stratégie de reconnaissance, de gestion et mise en scène de nos patrimoines, dans leur diversité

TRAJECTOIRE À ÉCHÉANCE 2030

Dans un contexte où la notion de patrimoine a beaucoup évolué (patrimoine urbain et industriel, patrimoine bâti remarquable et vernaculaire, patrimoine naturel, patrimoine immatériel, etc.), il s'agira de poursuivre un travail de connaissance puis de reconnaissance de cette diversité et richesse locale. Sur cette base et au-delà de la connaissance, nous pourrons unir nos efforts pour développer une gestion optimisée et performante de ces patrimoines qui s'avère souvent très complexe pour de nombreuses communes.

Les coopérations décentralisées engagées par la ville de Châtellerault mériteront d'être mieux appréhendées à l'échelle de l'agglomération pour partager cette notion de patrimoine au sens large, diffuser/croiser nos expertises et promouvoir nos territoires.

Par ailleurs, il s'agira de développer une stratégie sur la dizaine de sites touristiques d'intérêt communautaire : politique de maintien en état, stratégie de valorisation pour certains d'entre eux, etc.



Les halles Scorbé - Photo Nicolas Mahu

- Labellisation Pays d'Art et Histoire du territoire Grand Châtellerault
- Gestion puis valorisation des sites emblématiques communautaires
- Soutien aux communes dans leurs efforts de gestion-valorisation de leurs patrimoines
- Coopération décentralisée avec l'Amérique du Nord sur la base du patrimoine acadien
- Coopération décentralisée avec l'Afrique sur les enjeux de transition écologiques et énergétiques



20

Réserve Pinail - Photo Nicolas Mahu

4_{B}

Actualiser et mettre en œuvre notre projet développement touristique

TRAJECTOIRE À ÉCHÉANCE 2030

Nous avions établi un schéma de développement touristique du territoire communautaire pour la période 2018-2021. Il s'agit désormais d'adapter notre stratégie, pour les années à venir, en mettant en avant la notion de slow tourisme basée sur les activités de pleine nature : sportsanté-bien être. Pour ce faire, nous pourrons jouer de notre proximité avec les territoires périphériques reconnus régionalement (PNR de la Brenne, PNR Anjou Touraine). Dans cet objectif, nous souhaitons davantage valoriser et promouvoir l'attracteur reconnu nationalement que constitue le site thermal de La Roche-Posay, véritable porte d'entrée dans notre territoire.

Il s'agira également de mettre en réseau ce site emblématique avec l'ensemble des autres aménités patrimoniales, afin de maintenir les clientèles sur notre territoire et favoriser leur itinérance : tourisme urbainindustriel, artisanat d'art, sites naturels dont nos vallées emblématiques, patrimoines bâtis monumentaux ou vernaculaires.

Quelques objectifs opérationnels et actions illustratives 2021/2026

- Actualisation du schéma de développement touristique réalisée pour la période 2018-2021
- Évolution-harmonisation de la signalétique touristique du territoire
- Évolution du maillage des bureaux d'information touristique et évolution de nos offres numériques
- Poursuite des efforts engagés en matière de promotion des itinéraires doux de randonnée : équestre, cyclable, pédestre

4c

Promouvoir le territoire pour renforcer son attractivité touristique

Cet engagement est traité dans la politique prioritaire :« La relance et l'animation économique / Anticiper et accompagner les mutations et les opportunités économiques ; soutenir l'emploi et la formation » (cf. page9)



La Roche-Posay - Photo Iboo création



Velibleu - Photo Nicolas Mahu

Quelques principes pour l'action

- L'insertion de notre territoire dans les grands flux d'échanges nationaux et régionaux : Paris-Bordeaux, Tours-Poitiers
- L'accessibilité au pôle urbain principal de Châtellerault
- L'accessibilité aux polarités secondaires des bassins de vie de proximité
- Les mobilités du « monde d'après » via la décarbonation des offres de transport collectives et individuelles et la promotion des mobilités actives

L'ACCOMPAGNEMENT DES MOBILITÉS Dévolutions et programatique house

Développer et promouvoir un bouquet diversifié d'offres de mobilité

Nos engagements

- ⚠ Promouvoir un ancrage performant à Tours et à Poitiers
- Mieux partager notre voirie et faire évoluer notre offre de services en faveur des mobilités cyclables
- C Décarboner et innover dans nos offres de mobilité motorisées
- Renforcer notre agilité en faveur des mobilités à l'échelle du Grand Châtellerault et de ses bassins de vie



Promouvoir un ancrage performant à Tours et à Poitiers

TRAJECTOIRE À ÉCHÉANCE 2030

Dans un contexte général de renforcement des logiques métropolitaines, nous revendiquons un ancrage performant à Tours et à Poitiers. Au regard de la dégradation progressive du service ferroviaire, nous devons réaffirmer auprès des Régions et l'État, les enjeux de fréquence et de cadencement des offres ferrées avec ces villes, depuis Châtellerault mais aussi les « petites » gares du territoire. Par ailleurs, il s'agira localement de conforter l'intermodalité en améliorant leur fonctionnement multimodal et les services en gare.

Au-delà de la mobilité, cet « ancrage » suggère une connexion physique performante mais aussi des partenariats thématiques et la promotion d'un cadre inter-régional qui reste à structurer et à conforter : santé, enseignement supérieur et formation professionnelle notamment.

Quelques objectifs opérationnels et actions illustratives 2021/2026

- Actions de lobbying auprès des Régions Nouvelle-Aquitaine et Centre-Val de Loire sur la desserte ferrée du territoire
- Programme de qualification et d'aménagement multimodal des gares du territoire

5_B

Mieux partager notre voirie et faire évoluer notre offre de services en faveur des mobilités cyclables

TRAJECTOIRE À ÉCHÉANCE 2030

Nous souhaitons poursuivre le programme ambitieux, en faveur des mobilités douces et tout particulièrement cyclables, engagé depuis de nombreuses années sur le territoire. À l'horizon 2030, nous ambitionnons une part modale de 14% pour le vélo sur l'ensemble du territoire.

En matière d'aménagement d'itinéraires, le partage sécurisée des voies routières du territoire sera privilégiée tant dans des logiques de mobilité au sein des communes que pour la réalisation de liaisons entre communes.

Nous souhaitons également faire évoluer nos offres de location de vélos (libre service ou longue durée) et favoriser l'intermodalité/multimodalité dans nos gares et nos offres de transports collectifs.

- Réflexion sur un itinéraire cyclable « axe Vienne » à l'instar de l'offre développée entre Châtellerault et Ingrandes
- Aménagement en faveur du vélo dans les gares
- Test de racks à vélo dans les bus de Grand Châtellerault

Décarboner et innover dans nos offres de mobilité motorisées

TRAJECTOIRE À ÉCHÉANCE 2030

Les déplacements représentent près de la moitié de la consommation d'énergie et la moitié des émissions de gaz à effets de serre émis sur notre territoire. Afin de réduire cette empreinte carbone (réduction de 30% des gaz à effet de serre liés à la mobilité d'ici 2030), nous ambitionnons de développer un programme multithématique et ambitieux. Il s'agira de réduire les besoins de mobilité : les solutions numériques pour le travail ou l'accès aux services peuvent y contribuer

Nous devons également encourager le développement de véhicules propres (flotte publique et privée) et soutenir la production et distribution de nouveaux carburants : électromobilité, biogaz, Gnv, etc.

Quelques objectifs opérationnels et actions illustratives 2021/2026

- Soutien à la construction d'une station de distribution de Bio-Gny par Sorégies
- Participation avec le Groupe Énergies Vienne à l'utilisation des nouveaux carburants (hydrogène, gnv) dans les flottes des entreprises
- 37,4% de la flotte publique ou des renouvellements de la flotte publique en très faibles émissions de gaz à effet de serre

5D

Renforcer notre agilité en faveur des mobilités à l'échelle du Grand Châtellerault et de ses bassins de vie

TRAJECTOIRE À ÉCHÉANCE 2030

Les enjeux de mobilité dans notre territoire, essentiellement rural, revêtent une importance tout particulière, tant pour accéder au pôle d'emploi et de services de Châtellerault que pour se mouvoir dans la proximité au sein des bassins de vie.

En ce sens, il nous faut bâtir une stratégie globale à l'échelle de Grand Châtellerault tout en veillant bien à la territorialiser pour apporter des réponses nuancées et « sur-mesures » pour chacun des espaces de vie de proximité.

La consolidation des lignes régulières urbaines et des lignes structurantes à l'échelle de Grand Châtellerault sera poursuivie.

Concernant les déplacements de proximité dans les bassins de vie ruraux, une offre globale et diversifiée de mobilité sera recherchée : transport à la demande, transport solidaire, promotion du covoiturage et de l'autopartage, mise en place d'une offre collective en lien avec une manifestation ou un évènementiel (marché hebdomadaire, foire de Lencloître, etc.

- Élaboration d'un schéma directeur des mobilités à l'échelle de Grand Châtellerault
- Réalisation d'un plan de déplacement administration Grand Châtellerault exemplaire
- Promotion de plans de mobilité interentreprises à l'échelle des zones d'activités
- Soutien communautaire aux initiatives associatives de transport solidaire
- Convention CCAS Châtellerault / CIF-SP : travail sur la mobilité de la personne âgée et le transport solidaire
- Expérimentation du véhicule autonome



Quelques principes pour l'action

- L'importance de pouvoir proposer des parcours résidentiels sur le territoire en développant et en diversifiant les offres
- L'enjeu de promouvoir ce développement en étant économe des consommations d'espaces et en privilégiant la rénovation et la valorisation des cœurs de bourgs
- Une approche de l'offre résidentielle qui va audelà du seul logement et qui intègre la qualité de services et de prestations urbaines de grande proximité
- Une politique d'aménagement de notre territoire qui doit traduire nos principes d'attractivité et de cohésion
- Une culture commune à développer en matière de préservation, de valorisation et d'adaptation des patrimoines urbains et bâtis

UNE OFFRE RÉSIDENTIELLE

ET URBAINE DIVERSIFIÉE

Déployer une offre résidentielle diversifiée et un cadre de vie attractif

Nos engagements

- **Planifier de manière harmonieuse et coordonnée** l'aménagement et le développement de notre territoire
- Améliorer notre parc de logements existant en centre-ville et centre-bourg
- Diversifier notre offre de logements pour permettre des parcours résidentiels complets
- Soutenir la qualité des aménagements de nos centres-bourgs et villes
- Imaginer de nouveaux lieux de convivialité et de lien social et faire évoluer collectivement nos modèles de commerce et de distribution



Planifier de manière harmonieuse et coordonnée l'aménagement et le développement de notre territoire

TRAJECTOIRE À ÉCHÉANCE 2030

Nous souhaitons progressivement consolider une culture commune de l'aménagement de notre territoire et mieux coordonner nos politiques d'urbanisme stratégique.

L'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) permettrait de disposer d'un outil commun et performant de déclinaison du SCOT et de mise en œuvre de stratégies d'aménagement : organisation urbaine et développement d'une offre résidentielle qualitative et diversifiée, structuration des équipements commerciaux, préservation des espaces naturels, intégration des fonctionnalités écologiques...

Au-delà de l'élaboration partagée d'un PLUI, il s'agit, collectivement, d'être le plus performant possible dans sa mise en œuvre effective : encadrement et accompagnement des projets, conseils et promotion des « bonnes » pratiques ...

Quelques objectifs opérationnels et actions illustratives 2021/2026

- Développement d'une pédagogie et des coopérations sur des sujets relatifs à l'aménagement du territoire et aux aménagement urbains : cohérence des approches, qualification des opérations, interface performant avec les opérateurs privés...
- Opportunité d'élaboration d'un PLUI
- Travail sur l'extension du service communautaire des autorisations d'urbanisme
- Vers une approche plus fine et qualitative de conseils aux communes ?

6B

Améliorer notre parc de logements existant en centre-villes et centre-bourgs

TRAJECTOIRE À ÉCHÉANCE 2030

Les enjeux de rénovation des logements sont majeurs : Il s'agit :

- développer et de diversifier l'offre résidentielle du territoire en limitant la consommation foncière et en valorisant mieux l'existant,
- lutter contre des situations de mal vivre en lien à des logements insalubres ou inadaptés,
- développer une approche volontariste quant à l'amélioration de la performance énergétique des logements.

Cette démarche exige l'affirmation d'une culture qualitative et partagée de la rénovation et la mobilisation d'outils communs ou mutualisés en matière de sensibilisation et d'accompagnement.

- Poursuite et amplification les politiques engagées en faveur de la qualité énergétique dans le logement : valorisation et déploiement des missions de la plateforme énergétique, label Cit'ergie, etc.).
- Valorisation du rôle central de la Maison de l'habitat de Grand Châtellerault
- Politique foncière : valorisation possible de l'EPF régional, réflexions sur d'autres leviers...
- Reconduire une ou des OPAH



Diversifier notre offre de logements pour permettre des parcours résidentiels complets

TRAJECTOIRE À ÉCHÉANCE 2030

Les parcours résidentiels exigent des offres de plus en plus diversifiées, tant dans les conditions d'accès au logement (offres locatives, sociales ou privées, accession à la propriété...) que dans le type de logements : besoins accrus de petits logements (décohabitation, vieillissement...), logements adaptés au vieillissement et la perte d'autonomie, logements appropriés à des pratiques résidentielles émergentes (co-location, logements intergénérationnels...). Cette approche exige une planification globale et des outils opérationnels de mise en œuvre. Elle peut nécessiter aussi une implication volontariste des collectivités pour porter ou accompagner des offres en lien à des besoins particuliers.

Quelques objectifs opérationnels et actions illustratives 2021/2026

- Valorisation et promotion de l'appropriation du PLH, document cadre
- Réflexion sur les conditions de diffusion d'une offre locative sociale sur l'ensemble du territoire : stratégie globale, intervention coordonnée, soutien à la création...
- Développement d'une offre appropriée au population jeunes (type FJT, en résidence et en offre diffuse...)
- Développement d'une offre diversifiée en lien au parcours résidentiels des séniors : adaptation progressive des logements, résidence seniors
- Travailler sur des formes résidentielles alternatives : hébergements pour des jeunes travailleurs ou des étudiants en Résidences Autonomie en contre partie d'accompagnement au quotidien des personnes âgées.



Soutenir la qualité des aménagements de nos centres-bourgs et villes

TRAJECTOIRE À ÉCHÉANCE 2030

Le renforcement de la qualité urbaine de nos centres-villes et centres-bourgs constitue un facteur majeur de leur attractivité et contribue à ce que les habitants y trouvent une offre résidentielle et de services adaptée à leurs besoins. Il s'agit de promouvoir et de soutenir sur le long terme les démarches globales permettant de traiter de front : requalification des espaces publics, valorisation des patrimoines urbains et bâti, rénovation et diversification des types de logements, offres commerciales et de services, écologie urbaine (îlot de fraîcheur, gestion de l'eau, nature en ville...), circulations apaisées...

- Valorisation des travaux engagés sur Châtellerault (Action Cœur de ville) et à Lencloître, Dangé-Saint-Romain, Pleumartin et La Roche-Posay (Petites villes de demain)
- Développement et mutualisation de l'ingénierie et des dispositifs d'accompagnement dans la mise en œuvre des projets (AMO)
- Promotion de ce type de démarche par des évènements, des débats, la diffusion des bonnes pratiques

6E

lmaginer de nouveaux lieux de convivialité et de lien social et faire évoluer collectivement nos modèles de commerce et de distribution

TRAJECTOIRE À ÉCHÉANCE 2030

La qualité résidentielle, en particulier en centre-villes et centre-bourgs est largement attachée aussi à la présence et à l'animation de lieux de grande proximité susceptibles de produire :

- Des prestations complémentaires au logement mais qui contribuent à la qualité de vie au quotidien : jardins partagés, jeux pour enfants sur l'espace public, espaces de sports libres
- Une offre de services privée, publique ou associative : commerces, activités culturelles ou de loisirs, animation de la vie sociale
- Des espaces et des temps de rencontres et de convivialité

Cette approche est relativement émergente et peut prendre des configurations différentes selon la taille des communes et les dynamiques / attentes locales.

Notre projet, sans dogmatisme, est de promouvoir les initiatives allant dans ce sens et de les accompagner au mieux dans la durée.

Quelques objectifs opérationnels et actions illustratives 2021/2026

- Diverses actions d'animation pour proposer des activités ouvertes aux habitants (logique de quartier et de grande proximité) pour favoriser la mixité et le partage : partenariat CCAS de Châtellerault en projet avec les maisons de quartiers / proximité, café séniors....

Pistes déjà évoquées dans les « engagements » suivants :

- Accompagner le développement de l'économie urbaine, dans une logique de dynamisation des centre bourgs et de création de services (La relance et l'animation économique)
- Soutenir la qualité des aménagements de nos centres-bourgs et villes. Une offre résidentielle et urbaine diversifiée.







Quelques principes pour l'action

- La nécessité de poursuivre nos efforts en matière de services aux habitants au regard des perspectives de croissance démographique globale de notre territoire et de réelles fragilités sociales (vieillissement, précarité, etc.)
- La volonté de travailler sur la notion de « parcours » dans les services et les accompagnements qui sont proposés :
- Aux plus jeunes : de la petite enfance à l'âge adulte
- Aux ainés, dans les étapes qui caractérisent le vieillissement et, le cas échéant, la progressive perte d'autonomie
- Des politiques par essence partenariales car engageant une grande pluralité d'acteurs publics, privés, associatifs

L'ACCOMPAGNEMENT DU « BIEN GRANDII

DU « BIEN GRANDIR » ET DU « BIEN VIEILLIR »

Harmoniser, qualifier et mailler les prestations proposées sur le territoire ; Porter un projet éducatif ; Promouvoir la notion de parcours

Nos engagements

- Poursuivre les démarches engagées d'harmonisation et de qualification des prestations proposées sur le territoire en matière de politique, petite enfance et enfance (péri et extra scolaires)
- B Engager un travail collectif structuré sur les enjeux de la parentalité
- Engager un travail collectif et pérenne sur la question scolaire
- Poursuivre et structurer un projet commun autour de la « jeunesse »
- Développer des **offres résidentielles** diverses appropriées aux différentes étapes du vieillissement
- Promouvoir et accompagner le développement d'actions de prévention et développer un cadre concerté d'accompagnement des dispositifs de services à domicile



Poursuivre les démarches engagées d'harmonisation et de qualification des prestations proposées sur le territoire en matière de politiques petite enfance et enfance

TRAJECTOIRE À ÉCHÉANCE 2030

Dans le contexte d'une offre, aujourd'hui, très segmentée et hétérogène, l'enjeu est donc de poursuivre l'harmonisation, la qualification et, le cas échéant, le développement des prestations à destination de la petite enfance et de l'enfance. Cette approche suggère :

- Un travail et des outils coordonnés en matière de communication, d'informations et d'orientation des familles,
- Une démarche pour susciter et accompagner les échanges et les coopérations entre structures et acteurs : échanges de bonnes pratiques, mutualisation (matériel, expertises...), animations partagées...
- Une organisation des prestations valorisant l'échelle des bassins de proximité et anticipant les évolutions des besoins
- Une harmonisation des prestations proposées pour davantage d'équité et de lisibilité.

Quelques objectifs opérationnels et actions illustratives 2021/2026

- Renforcement de la politique de communication dans une logique communautaire : en choisissant un nom unique pour une meilleure visibilité du service, en harmonisant la communication et en multipliant les supports...
- en valorisant le principe de guichets uniques avec accompagnement des familles sur leurs choix de mode de garde en fonction de leurs besoins et des possibilités des territoires
- Poursuite des démarches de coopération pour mieux qualifier les besoins sur les territoires et adapter les services (lien avec la CTG)
- Coordination à l'échelle de l'agglomération, en articulation avec les communes
- Développement de l'offre : création de nouveaux Lieux d'Accueils Enfants Parents (LAEP)
- Développer l'action « la santé environnementale du tout petit » sur le territoire de Grand Châtellerault

7_B

Engager un travail collectif structuré sur les enjeux de la parentalité

TRAJECTOIRE À ÉCHÉANCE 2030

Un travail volontariste pour optimiser la politique d'accompagnement des familles et des professionnels de la petite enfance semble particulièrement opportun :

- L'offre actuelle en matière de Lieux d'Accueil Enfants Parents (LEAP) est très incomplète sur le territoire,
- Plusieurs projets semblent pouvoir alimenter une réflexion et un cadre d'intervention collectif : fonctionnement optimisé des Réseaux Parents-Enfants (RPE), achèvement de la couverture du territoire en LAEP, horaires d'ouverture adaptés aux différents publics, formations...

- Structuration d'un démarche collective de travail / Envisager une réunion annuelle d'interconnaissance entre les services petite enfance/enfance et familles, en mobilisant les partenaires institutionnels (CAF/MSA/PMI)
- Projet de LAEP (création ou développement)
 Châtellerault (CS des Minimes, MJC)
 Scorbé-Clairvaux : MJC Horizon Sud
 MCL à La Roche-Posay.

7c

Engager un travail collectif et pérenne sur la question scolaire

TRAJECTOIRE À ÉCHÉANCE 2030

La question scolaire est centrale dans le projet de la grande majorité des communes du territoire. Le contexte démographique crée des insécurités fortes pour plusieurs d'entre-elles. La qualité de l'offre constitue un facteur d'attractivité résidentielle majeur. Dans ce contexte, l'objectif est de structurer une approche collective et globale de cette question sur l'ensemble du territoire :

- Approche prospective régulière des évolutions prévisionnelles d'effectifs,
- Appréhension et caractérisation des offres actuelles : fonctionnement des RPI existants ; maillage des écoles ; temps de transports des enfants...,
- Articulation avec les prestations péri et extrascolaires et prise en considération globale du « temps de l'enfant ».

Quelques objectifs opérationnels et actions illustratives 2021/2026

- Structurer un travail pérenne sur cette question avec les communes
- Retravailler sur la passerelle ou un lieu d'accompagnement des très jeunes enfants en difficulté dans les apprentissages ou la sociabilisation
- Proposer un lien entre les écoles et les Très Petites Sections (TPS) pour une intégration des enfants dans le milieu scolaire la plus douce et réussie pour les enfants
- La « Cité éducative » (label national) se développe sur le territoire Sud de Châtellerault : s'appuyer sur cette expérimentation pour l'adapter et l'étendre aux autres territoires de Grand Châtellerault.

7_D

Poursuivre et structurer un projet commun autour de la « jeunesse »

TRAJECTOIRE À ÉCHÉANCE 2030

La structuration d'un projet commun autour de la jeunesse est émergente. Plusieurs orientations se dessinent néanmoins autour du projet du « 4 » lieu d'information, de création et d'échange ; équipement dédié aux jeunes de 15 à 30 ans et aux professionnels du secteur jeunesse :

- Articulation et conditions de diffusion des offres jeunesse développées sur le centre-ville de Châtellerault,
- Maillage et déploiement des lieux d'accueil et des démarches d'animation
- Travail singulier sur les questions de prévention et d'insertion.

Quelques objectifs opérationnels et actions illustratives 2021/2026

- Structuration d'une démarche collective à l'échelle de l'ensemble du territoire
- Poursuite de la mise en œuvre d'objectifs déjà établis dans le cadre du « 4 » :

Promouvoir et accompagner le développement d'action de prévention

Valoriser les projets d'initiatives Jeunes sur le territoire : Bourse Initiatives Jeunes, accompagnement des projets individuels et collectifs, Festival Jeunes Talents en extérieur

Travailler sur les questions d'insertion : projets de mobilité internationale, accueil de jeunes volontaires

7_E

7_E

Développer des offres résidentielles diverses appropriées aux différentes étapes du vieillissement

TRAJECTOIRE À ÉCHÉANCE 2030

Cette approche fait partie des réflexions globales sur la diversification des offres résidentielles. Eu égard au vieillissement important de la population et à l'orientation dominante que constitue le maintien à domicile, les enjeux d'anticipation et de développement d'une offre adaptée sont très importants. Il convient notamment de traiter :

- Des conditions de rénovation et d'adaptation des logements,
- De l'accompagnement des initiatives alternatives : habitat partagé, habitat inclusif...,
- Du maillage territorial des résidences autonomie,
- Des conditions d'accueil en EHPAD...

Quelques objectifs opérationnels et actions illustratives 2021/2026

- Bilan et mise en perspective des offres et des projets
- Développement du maillage des « résidences autonomie »

Promouvoir et accompagner le développement d'actions de prévention et développer un cadre concerté d'accompagnement des dispositifs de services à domicile

TRAJECTOIRE À ÉCHÉANCE 2030

La prévention et la structuration des services à domicile constituent des axes importants de l'approche globale que nous souhaitons développer en matière d'accompagnement au vieillissement.

Ils relèvent néanmoins de très nombreux acteurs sur le territoire et il s'avère avant tout essentiel de promouvoir et d'accompagner les coopérations :

Les orientations suivantes pourraient alimenter cette démarche émergente :

- Le développement des accueils de jour,
- L'aide aux aidants,
- La contribution à la promotion et au développement d'actions de proximité : ateliers (mémoire, stimulation cognitive...), activités sportives appropriées au vieillissement, activités intergénérationnelles...

Quelques objectifs opérationnels et actions illustratives 2021/2026

- Réflexion sur les conditions d'un dispositif partenarial de coordination et d'animation des réseaux d'acteurs, en lien avec ce qui existe déjà
- Développement d'actions exploratoires de prévention, notamment en matière :

de sport-santé

d'alimentation

- Accueil de Jour pour maladies neurodégénératives, ouvrir les Résidences Autonomie pour favoriser le lien social...
- Réflexion sur les missions ciblées qui pourraient utilement être structurées et développées dans le cadre d'un CIAS



Façade mairie Ingrandes - Photo Iboo création

Quelques principes pour l'action

- La structuration progressive d'un projet social fédérateur et collectif à l'échelle du territoire, pour davantage d'efficacité et d'équité dans l'action
- La promotion d'une approche globale de l'accessibilité aux services et aux droits : lieux et conditions d'accueil, enjeux de mobilité, dématérialisation, croisement des sphères publiques, privées, associatives, mutations des comportements et des modes de vie ...
- Territorialisation fine de cette approche pour une offre cohérente à l'échelle des bassins de vie et pour assurer à l'ensemble des habitants des prestations de proximité accessible

L'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS ET L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

Qualifier et mailler les conditions d'accueil et d'accompagnement

Nos engagements

- Poursuivre la qualification des **accueils de grande proximité** (primo-accueil / information)
- Mailler et déployer les structures plus « expertes » (information renforcée / orientation / accompagnement)
- Mettre en réseau et animer les structures expertes et les accueils de grandes proximité pour qualifier l'offre d'Accueil / Information / Orientation / Accompagnement
- Favoriser l'inclusion et l'accès au numérique pour tous
- Structurer un dispositif communautaire sur des actions d'accompagnement social ciblées : alimentation, « veille sociale et le non-accès aux droits », mobilité solidaire, médiation numérique ...



Poursuivre la qualification des accueils de grande proximité (primo-accueil / information)

TRAJECTOIRE À ÉCHÉANCE 2030

Le premier niveau d'informations de grande proximité reste la mairie (et parfois d'autres relais comme les points de lecture publique, les écoles, les centres de loisirs, des associations locales...). Il convient de préserver cette « porte d'entrée », tant pour des informations très locales que pour des informations plus générales, relevant de services publics locaux ou nationaux.

Dans cet esprit, il s'agit donc d'accompagner les améliorations susceptibles d'être apportées pour qualifier cet accueil de première proximité : formation et mise en réseau des agents, mutualisation d'expertises et de moyens, aménagements ponctuels de lieux, qualification des supports d'informations utilisés...

Quelques objectifs opérationnels et actions illustratives 2021/2026

- Poursuivre le travail des réseaux / travailler avec des référents de proximité,
- Optimiser l'information
- Faciliter l'identification des interlocuteurs à Grand Châtellerault,
- Structurer une offre de formation

8_B

Mailler et déployer les structures plus expertes (information renforcée / orientation / accompagnement)

TRAJECTOIRE À ÉCHÉANCE 2030

Un deuxième niveau, plus structurant et expert se met progressivement en place, en particulier au travers du réseau des Maisons France Services (MFS). Il propose une palette de prestations plus fines en terme d'information et d'accompagnement (conventionnement avec de nombreux opérateurs).

Les enjeux portent sur le déploiement de ce réseau et sur les conditions d'accessibilité à ces prestations.

- Perspective d'une nouvelle MFS au sud du territoire pour compléter le maillage
- Réflexion sur l'organisation de fonctions d'itinérance des MFS
- Réflexion sur l'extension et la qualification des prestations proposées



Mettre en réseau et animer les structures expertes et les accueils de grandes proximité pour qualifier l'offre d'Accueil / Information / Orientation / Accompagnement

TRAJECTOIRE À ÉCHÉANCE 2030

La coordination entre ces deux niveaux (grande proximité et structures plus expertes) est un point crucial pour améliorer la qualité de l'Accueil, Information, Orientation et Accompagnement des publics (AIOA). Elle doit relever d'une démarche de « projet » et s'inscrire dans la durée. Nous souhaitons nourrir cette démarche par :

- Une interconnaissance accrue des acteurs
- Des outils partagés de travail en commun : outils numériques permettant une plus grande fluidité des échanges d'informations et des interactions entre mairies, Grand Châtellerault et France Services (et d'autres relais d'accompagnement le cas échéant)
- L'organisation rationnelle de propositions itinérantes pour que des agents de France Services ou de Grand Châtellerault (ou autres) puissent aller au plus près des usagers (sur rdv, dans le cadre de permanences)
- Des outils et supports de communication plus performants à destination des usagers

Quelques objectifs opérationnels et actions illustratives 2021/2026

- Susciter et accompagner des rencontres régulières entre agents de ces deux niveaux pour contribuer à l'instauration d'une « culture commune » ; transmission d'informations ; réflexions collectives sur telle ou telle problématique...
- Valoriser les outils numériques pour fluidifier le travail partenarial et les réseaux coopératifs
- Travailler sur les conditions de permanences de proximité de certaines prestations : service de la rénovation énergétique de l'habitat, par exemple

8D

Favoriser l'inclusion et l'accès au numérique pour tous

Cet engagement est traité dans la politique prioritaire « La mutation numérique / Accompagner la transformation numérique du territoire par un projet ambitieux et adapté » (rf p 16)



Structurer un dispositif communautaire sur des actions d'accompagnement social ciblées : alimentation, « veille sociale et le non-accès aux droits », mobilité solidaire, médiation numérique ...

TRAJECTOIRE À ÉCHÉANCE 2030

Dans le cadre de la structuration progressive d'un projet social fédérateur et collectif à l'échelle du territoire, nous avançons sur la perspective d'un CIAS, complémentaires aux CCAS existants mais présentant l'intérêt de pouvoir être plus efficace et équitable en travaillant sur auelaues fonctions ciblées :

- Alimentation avec une entrée sociale dominante : enjeux de santé par une alimentation diversifiée et de qualité; éducation à l'alimentation; aide alimentaire aux plus précaires...
- Vieillissement : promotion et accompagnement d'actions de prévention et cadre concerté d'accompagnement des dispositifs de services à domicile
- Travail sur les « invisibles » : veille sociale, organisation des réseaux de grande proximité, travail collectif sur le « non accès aux droits » ...
- AIOA: réseaux d'acteurs évoqués précédemment
- Réseaux des acteurs de l'insertion

- Réflexion collective :
- sur les thématiques pouvant se prêter le plus utilement à cette approche collective
- les conditions de structuration d'un CIAS
- A titre d'exemple en matière de réseau des acteurs de l'insertion : asseoir le principe que les Relais Petite Enfance sont des outils d'insertion professionnelle et travailler l'interaction au quotidien entre les REP et les acteurs de l'insertion.





36

Chantier insertion ENVIE Châtellerault - Photo Nicolas Mahu



L'ANIMATION D'UN PROJET

DE SANTÉ PARTAGÉ

Permettre le déploiement de l'offre de soins et promouvoir la santé « environnementale »

Nos engagements

- Définir et mettre en œuvre une stratégie coordonnée en matière d'offres de soins
- B Accompagner une coordination des professionnels de santé
- C Promouvoir la santé par un environnement de qualité

Quelques principes pour l'action

- Si la politique de santé est largement définie et organisée par l'État (et le Département pour le champ médico-social), nous devons être un partenaire exigeant et prendre notre part dans la mise en œuvre locale de ces politiques.
- La qualité de l'offre de soins et plus largement les politiques locales de santé constituent un facteur d'attractivité des territoires et, par nature, un critère majeur de qualité de vie
- Dans le sillage du Contrat Local de Santé, document de référence sur la période 2018-2022, nous devons poursuivre un travail conjugué sur la qualité de l'offre de soins sur la promotion et la prévention de la santé, via notamment la qualité de notre environnement (eau, air...) et une alimentation de qualité.

9_A

Définir et mettre en œuvre une stratégie coordonnée en matière d'offre de soins

TRAJECTOIRE À ÉCHÉANCE 2030

Il s'agit de préserver un maillage local performant d'offres de soins, structuré par le pilier que constitue le Groupe Hospitalier Nord Vienne (récemment fusionné avec le CHU de Poitiers), et une offre diffuse de praticiens libéraux.

Cette offre libérale reste, comme partout, fragile. Elle est soumise au vieillissement des médecins en place et à des attentes qui évoluent en matière d'exercice de la profession. Il convient donc d'avoir une approche stratégique et très qualitative pour attirer de nouveaux praticiens (généralistes et spécialistes) et contribuer à une organisation territoriale performante en termes d'accessibilité et de qualité des parcours de soins.

Quelques objectifs opérationnels et actions illustratives 2021/2026

- Coordination renforcée des démarches visant à attirer et à accueillir de nouveaux praticiens sur le territoire
- Réflexion sur un maillage performant de « Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP) » en valorisant l'échelle des bassins de vie de proximité
- Réflexion sur les conditions de développement d'une offre itinérante, articulée sur ces MSP
- Réflexion sur les solutions alternatives complémentaires : médecins salariés, télémédecine...

9_B

Accompagner une coordination des professionnels de santé

TRAJECTOIRE À ÉCHÉANCE 2030

Notre Contrat Local de Santé en atteste et le souligne, la mise en œuvre d'une stratégie locale efficiente en matière de soins suggère un important travail de coordination de l'ensemble des acteurs. Nous entendons prendre notre part dans cette démarche.

Il s'agit notamment de susciter et d'accompagner l'interconnaissance et la coopération autour des objectifs partagés :

- d'un parcours de santé facilité des patients
- de développement des actions de prévention et d'éducation à la santé
- de lutte contre le non recours aux soins et aux droits

- Contribution au cadre global de cette coordination et à son animation dans la durée
- Mise en avant et traitement collectif de certaines thématiques singulières de travail (rencontres thématiques, protocoles ciblés de partenariat ...) : promotion de la santé mentale ; dépistage et prévention ; accompagnement des personnes vulnérables ...

9c

Promouvoir la santé par un environnement de qualité

TRAJECTOIRE À ÉCHÉANCE 2030

Nous envisageons la santé de manière globale, avec un ciblage important sur les question de la prévention. Cette approche interpelle beaucoup de thématiques de travail que Grand Châtellerault et les communes souhaitent porter au travers de ce projet de territoire :

- La qualité de l'alimentation
- La qualité de l'eau et de l'air
- La prévention des situations d'insalubrité et, d'une manière générale, l'amélioration des conditions de logements
- La prévention de la dépendance
- L'accès à des pratiques culturelles et sportives « pour tous »

- L'implication et la sensibilisation des acteurs sociaux aux problématiques de santé: diffusion de l'information, ateliers,... Par exemple, le RPE Usseau/Les Ormes a pour projet de permettre aux assistant(e)s maternel(les) et aux parents du territoire d'acquérir des connaissances sur la santé environnementale, d'être mieux informés pour choisir leur consommation (alimentation/hygiène/mobilier/jouets...)
- Un travail particulier sur la promotion du sportsanté pour tous les publics et en particulier les aînés





Ecole de cirque - Photo Iboo Création

Quelques principes pour l'action

- Le sport et la culture au service du lien social et du vivre ensemble
- Le sport et la culture au service de l'attractivité résidentielle et économique du territoire (outil de marketing territorial)
- L'accessibilité pour tous, à tous les âges de la vie au sport et à la culture
- Le sport et la culture au service d'une politique global de santé publique

LA DIFFUSION SPORTIVE ET CULTURELLE

Faire de la culture et du sport des leviers de lien social et d'attractivité

Nos engagements

- Engager un bilan qualitatif partagé visant à apprécier le maillage et la coordination des équipements sportifs sur le territoire et leur animation
- B Faire un bilan et mettre en perspective les enjeux quant aux conditions d'apprentissage de la natation sur le territoire
- C Structurer et promouvoir un projet collectif sur le sport-santé
- Valoriser les dynamiques culturelles du territoire et accroître leur accessibilité pour tous
- Structurer le projet collectif sur la lecture publique
- F Structurer le projet collectif sur l'enseignement musical

10_A

Engager un bilan qualitatif partagé visant à apprécier le maillage et la coordination des équipements sportifs sur le territoire et leur animation

TRAJECTOIRE À ÉCHÉANCE 2030

À travers notre soutien au développement des pratiques sportives, nous affirmons notre volonté de développer une offre d'animations-loisirs pour tous les habitants du territoire mais aussi notre volonté de contribuer aux politiques de santé publique et de cohésion sociale. Grand Châtellerault gère aujourd'hui une diversité importante d'équipements structurants et/ou spécialisés et les communes poursuivent leur politique d'équipements de proximité.

Grand Châtellerault et les communes, en lien avec le tissu associatif du sport, souhaitent collectivement établir une politique concertée de maillage optimal du territoire abordant de front les enjeux d'adaptation des offres existantes et/ou de création de nouvelles offres.

Quelques objectifs opérationnels et actions illustratives 2021/2026

- Élaboration d'un schéma des équipements sportifs abordant de front :
- Les dynamiques de pratiques sportives et les dynamiques associatives associées
- Le maillage du territoire par les différents types et gammes d'équipements sportifs
- Les enjeux de qualification-rénovation des équipements existants ou les équipements à créer

10_B

Faire un bilan et mettre en perspective les enjeux quant aux conditions d'apprentissage de la natation sur le territoire

TRAJECTOIRE À ÉCHÉANCE 2030

L'apprentissage de la natation pour tous les élèves est une priorité nationale, inscrite dans le socle commun de connaissances et de compétences de l'Education nationale. Il s'enseigne tout particulièrement à l'école élémentaire.

Nous souhaitons faciliter et organiser de manière optimale cet apprentissage sur le territoire. Aujourd'hui, Grand Châtellerault gère quatre piscines ou centres aquatiques mais l'offre apparait moins présente sur la partie Est de notre territoire. En lien avec les communes, l'Éducation nationale et les associations locales, nous souhaitons dresser un bilan puis émettre des propositions pour renforcer l'offre d'apprentissage de la natation, voire sa pratique pour le plus grand nombre.

Quelques objectifs opérationnels e actions illustratives 2021/2026

- Constitution d'un groupe de travail relatif à l'apprentissage-enseignement de la natation et sa pratique pour le plus grand nombre : travail concerté entre GC, communes, tissu associatif, Éducation nationale

10 c

Structurer et promouvoir un projet collectif sur le sport-santé

TRAJECTOIRE À ÉCHÉANCE 2030

Nous développons actuellement une politique de santé publique locale dans le cadre notamment d'un Contrat Local de Santé abordant de front l'accès aux soins et à la prévention, l'autonomie des personnes âgées en situation de handicap, la santé mentale et la santé environnementale.

Nous souhaitons renforcer nos actions d'éducation et de promotion de la santé sur le territoire via l'activité physique et sportive. À travers cette ambition, il s'agira également d'affermir voire renouer le lien social pour certains habitants via des pratiques collectives.

Enfin, cette volonté doit être croisée avec notre ambition de développement touristique. Elle pourrait nous positionner sur un segment original et porteur pour capter de nouvelles clientèles.

Quelques objectifs opérationnels et actions illustratives 2021/2026

- Mise en place d'un groupe de travail en charge de réaliser des propositions opérationnelles et associant notamment les acteurs signataires du Contrat Local de Santé

10_D

Valoriser les dynamiques culturelles du territoire et accroitre leur accessibilité pour tous

TRAJECTOIRE À ÉCHÉANCE 2030

Dans le contexte d'une offre locale riche, très diversifiée, émanant de multiples opérateurs ... mais parfois peu lisible, notre ambition est de mieux coordonner les initiatives pour :

- En accroître l'accessibilité, notamment par une meilleure information
- En accroître la qualité : promotion et accompagnement des partenariats et mutualisations (ressources humaines ou matérielles ; projets communs...) ; coordination des initiatives pour des programmations plus harmonieuses ...

- Structuration d'un observatoire des initiatives culturelles du territoire : inventaire, suivi pro-actif
- Promotion et accompagnement de l'interconnaissance des acteurs culturels
- Émergence de projets partagés sur des thématiques communes

10 E

Structurer le projet collectif sur la lecture publique

TRAJECTOIRE À ÉCHÉANCE 2030

Nous disposons de treize médiathèques-bibliothèques organisées en réseau sur notre territoire. Dans une logique d'animation de l'ensemble de notre territoire et de création de lien social pour tous nos habitants, nous souhaitons conforter notre projet de lecture publique.

Quelques objectifs opérationnels et actions illustratives 2021/2026

- Poursuite des réflexions et des projets en matière de :
 - Consolidation du maillage des équipements
 - Développement des outils numériques de gestion
 - Professionnalisation des agents salariés et la formation des bénévoles
 - Animations en faisant le lien avec autres pratiques culturelles

10_F

Structurer le projet collectif sur l'enseignement musical

TRAJECTOIRE À ÉCHÉANCE 2030

Le Conservatoire de musique et de danse de Grand Châtellerault « Clément Janequin » propose une offre d'enseignements et de pratiques musicales de grande qualité, développe une politique volontariste en faveur de la découverte-initiation, de l'éducation artistique et propose un grand nombre d'évènements qui participent à l'animation de notre territoire.

Notre volonté est de poursuivre et approfondir le travail du conservatoire en veillant à un maillage optimale de son action sur l'ensemble du territoire communautaire et en renforçant encore ses activités de sensibilisation et d'éveil aux pratiques artistiques.

- Déploiement en 2021-2022 de l'action «à nous de jouer» portée par le Conservatoire en partenariat avec les communes et le tissu associatif (Maisons de quartier Châtellerault, ADAPGV 86, Maison de la Culture et des Loisirs La Roche-Posay, La Barque à Naintré, Le Petit Prince, etc.)
- Réflexion sur la décentralisation de l'enseignement sur le territoire

